

Ernest A. Lachner

Ernst A. Fehlmann
H. A. Fehlmann

Quoy, Jean René Constantin
and Gaimard, Paul
1834. Poissons, vol. iii,
pp 647-720, 20 pls
Paris

POISSONS.

POISSONS.

Notre intention était de publier les nombreux Poissons que nous avons rapportés, de la même manière et sur le même plan que les Mollusques ; mais des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont forcés de limiter nos planches au nombre de douze, au moment où l'ordre en était établi et les gravures commencées; c'est ce qui fait qu'on y voit plusieurs espèces, quelquefois assez insignifiantes du même genre, au lieu de cinquante individus brillants en couleur, et servant chacun de type à un genre, que nous aurions pu représenter.

Si, plus tard, nous pouvons donner une suite à la *Zoologie de l'Astrolabe* et employer tous les matériaux que nous avons recueillis, nous serons à portée de représenter un grand nombre de Reptiles entièrement inconnus, et près de trois cents espèces de Poissons, la plupart dessinées sur le vivant.

Genre APOGON, *Apogon*, Lacépède.

APOGON ORBICULAIRE.

Apogon orbicularis, Kuhl et Van-Hasselt.

Cuvier et Valenciennes, Hist. des Poiss., t. II, p. 155.

PLANCHE I, FIGURE 4.

Apogon, capite obtuso; corpore compresso, suborbiculari, luteo-virescente, punctis fuscis cincto; cauda elongata, furcata, basi punctis nigris notata; pinnis apice roseis, rubro punctatis; operculis maculatis.

B. 7. D. 6 1/9. A. 2/8. C. 22. P. 11. V. 1/5.

Cet Apogon, que nous avons trouvé dans la rade d'Amboine, est long de trois pouces et demi et haut de seize lignes. Sa forme est suborbiculaire, inégale, déprimée vers la dorsale. Il a la tête fort grosse, le front surbaissé, la bouche oblique en haut, les mâchoires armées de dents en velours très-serrées, ainsi que les palatins et le vomer. L'œil est grand. Le préopercule a un double bord finement dentelé. La queue est épaisse

et se détache brusquement du corps. La caudale est bifurquée; toutes les autres nageoires sont grandes; elles ont toutes leur extrémité rosée, à l'exception des ventrales. Les deux dorsales sont presque égales : la première est très-épineuse. Les ventrales et la première dorsale sont verdâtres, ponctuées de rougeâtre. Le corps est d'un jaune tirant sur le verdâtre. Une bandelette de points bruns qui entoure le corps s'étend depuis l'origine de la dorsale jusqu'à l'anus. Des points de la même couleur occupent le haut du dos et de la queue et la fin de la ligne latérale. Les joues sont tachetées de rougeâtre, de même que l'œil.

—

APOGON A NAGEOIRES ROSES.

Apogon roseipinnis.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. III, p. 490, et t. VI, p. 553.

PLANCHE I, FIGURE 5.

Apogon, corpore crasso, subrubro vel luteolo; pinnis roseis; genis vittis violaceis tribus vel quinis notatis, cauda furcata; basi fusco cincta.

D. 7 $^1/_9$. A. $^2/_8$. C. 17. P. 13. V. $^1/_5$.

La forme et les couleurs de cette espèce ne sont pas constantes. Quelques individus sont plus alongés, ont la tête plus effilée, une dépression sur le dos, et la caudale plus ou moins fourchue. L'Apogon que nous avons figuré a la tête obtuse, les mâchoires garnies de dents en velours, l'œil grand, d'un rouge violacé, traversé par deux bandelettes de la même couleur, qui s'étendent parallèlement jusqu'à l'opercule. Une bandelette semblable, accompagnée d'un point également rouge violacé, couvre le maxillaire supérieur. On en voit un ou deux autres sur le sommet de la tête. Ce Poisson est de plus remarquable par un large cercle brun qui entoure la base de la queue. Des points, ou une ligne de la même couleur, se voient à l'origine de l'anale. La ligne latérale est légèrement courbée. La première dorsale n'a point la force de celle du précédent, et la deuxième est échancrée. Les écailles sont denticulées.

Cet Apogon est assez commun dans la rade d'Amboine. On le prend à la ligne ou au filet.

GENRE AMBASSE, *Ambassis*, G. Cuvier.

AMBASSE DE DUSSUMIER.

Ambassis Dussumieri.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. II, p. 181.

PLANCHE I, FIGURE 3.

Ambassis, corpore elongato, antice tumescente, virescenti, vitta argentea notato; dorso et pinna dorsali anteriore punctis nigris maculatis.

D. 7 $^1/_{10}$. A. $^3/_9$. C. 17. P. 13. V. $^1/_5$.

Ce Poisson a trois pouces de longueur. Son corps est alongé, un peu élevé et renflé dans la partie antérieure. La mâchoire inférieure s'avance plus que la supérieure. Les dents sont fines et en velours. L'opercule, arrondi, a une petite pointe membraneuse. Le préopercule a une double dentelure, et le sous-orbitaire une dentelure plus saillante. Les écailles sont demi-circulaires. La ligne latérale s'infléchit vers la queue. La nageoire dorsale est très-élevée et divisée en deux parties, dont la première, épineuse, est triangulaire, ayant

son premier rayon fort court. La caudale est fourchue.

La couleur générale est d'un vert brunâtre. L'opercule est argenté. Une bandelette de la même couleur occupe le milieu du corps. Le dos et la première dorsale sont très-finement ponctués de noir. L'œil est grand et jaunâtre.

Cette espèce provient du port de Manado, dans l'île de Célèbes. Elle a été prise à la seine.

—

Genre MÉROU, *Serranus*, G. Cuvier.

MÉROU MILLE ÉTOILES.

Serranus myriaster.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. II, p. 365.
Ruppel. Voy. tab. 27, f. 1.
Lesson, Voy. de *la Coquille*, Zoologie.

PLANCHE 3, FIGURE 1.

Serranus, corpore elongato, desuper brunneo, punctis cœruleis irrorato; pinnis rotundis, albo-limbatis, cœruleo-punctatis: dorsali anteriore rubro-lemniscato; quatuor vel quinque fasciis transversalibus ad latera.

D. 9/16. A. 3/8. C. 15. P. 16. V. 1/5.

C'est par mégarde que nous avons représenté ce Poisson déja figuré par MM. Ruppel et Lesson.

Sa forme est normale; sa tête grosse, courte; la mâchoire inférieure avancée, armée de dents nombreuses et serrées. L'opercule a trois aiguillons forts et bien marqués. Toutes les nageoires sont arrondies, médiocres, bordées de blanc et parsemées de points bleus. La portion épineuse

de la dorsale est bordée de rougeâtre, avec une maculature à chacune de ses membranes. Le corps est brunâtre en dessus, plus clair inférieurement, couvert de ces taches bleues qui lui ont fait donner le nom *d'Étoilé*, et marqué en arrière de quatre à cinq bandes transversales. On voit de ces points bleus jusque sur la tête et les mâchoires. L'œil est rougeâtre. Une tache jaunâtre se remarque au bout de la queue. La ligne latérale est régulièrement courbée. Les écailles sont fort petites, serrées et arrondies.

Nous avons trouvé ce Mérou à la Nouvelle-Guinée. Dans notre voyage sur *l'Uranie*, nous l'avions rapporté des îles Sandwich.

MÉROU MOUCHETÉ.

Serranus punctulatus.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. II, p. 367.

PLANCHE 3, FIGURE 2.

Serranus, corpore elongato, desuper rubescente, punctis luteis maculato; pinnis dorsali caudalique nigro-marginatis, pectoralibus croceis; cauda valde furcata.

D. $^{9}/_{14}$. A. $^{3}/_{8}$. C. 17. P. 16. V. $^{1}/_{5}$.

Ce Mérou a le haut du corps bombé, la tête médiocre, courte, les nageoires pointues, la caudale en croissant, très-fourchue, la dorsale peu élevée. Comme nous n'avons point dessiné ni décrit cette espèce sur le frais, nous ne pouvons assurer que les couleurs de la figure que nous donnons soient bien celles de ce Poisson sur le vivant.

Il est d'un rouge terre de Sienne, clair sur tout le haut du corps, tirant sur le rosé en dessous, couvert de taches irrégulières jaunes, plus pressées sur la tête et vers le dos. La partie postérieure de la dorsale et le limbe de la caudale sont bordés de noirâtre. Les autres nageoires ont des maculatures jaunâtres. Les pectorales, triangulaires et d'un jaune plus clair, sont pareillement tachetées.

Il habite la Nouvelle-Irlande.

MÉROU GAIMARD.

Serranus Gaimardi.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. VI, p. 520.

Kanigaou, par les indigènes de Vanikoro.

PLANCHE 3, FIGURE 3.

Serranus, corpore elongato, supra curvato, fusco, maculis rotundatis fuscis obtecto; pinnis subrotundis, margine virescentibus, punctatis; pinna dorsali filamentosa.

D. $^{11}/_{17}$. A. $^{3}/_{8}$. C. 17. P. 16. V. $^{1}/_{5}$.

MM. Cuvier et Valenciennes ont bien voulu donner le nom de l'un de nous à ce Poisson, que nous avons découvert à Vanikoro, et non à la Nouvelle-Guinée, comme l'indique la gravure.

La forme du corps varie un peu selon les individus : les uns l'ont simplement alongé, d'autres plus bombé en dessus et décrivant un arc de cercle, comme dans le Mérou que nous figurons. Ce Poisson, long de huit pouces, est d'un brun sombre, plus clair en dessous, couvert de taches d'un brun rougeâtre foncé, lesquelles sont plus

rapprochées et plus petites sur les joues et l'opercule, plus élargies aux nageoires. Ces dernières sont arrondies, d'un verdâtre clair sur leur limbe. Chaque rayon épineux de la dorsale porte un filament jaunâtre. L'œil est rougeâtre; la mâchoire inférieure un peu plus avancée que celle d'en haut; l'opercule pourvu de trois pointes bien marquées. Les écailles sont fines, serrées et denticulées.

MÉROU BOELANG.

Serranus Boelang.

Cuv. et Val., Hist des Poiss., t. II, p. 308; et t. VI, p. 514.

PLANCHE 3, FIGURE 4.

Serranus, capite obtuso, crasso; corpore sordide lutescente, plurimis vittis fuscis transversim cincto; pinnis obtusis, rubentibus: caudali albomarginata.

B. 7. D. 9/16. A. 3/8. C. 16. P. 14. V. 1/5.

Ce Poisson a, de plus que le caractère des Serrans, la bouche très-grande, armée de dents longues et fines, au devant desquelles sont en

haut et en bas deux crochets. Il a la tête grosse; les yeux placés vers le sommet et rapprochés; les nageoires arrondies; les aiguillons de la dorsale, et surtout le second de l'anale, très-robustes. Le corps de ce Poisson est d'un jaunâtre sale, traversé verticalement par sept à huit bandes brunes. Le dessus de la tête et du corps est bien foncé. Le limbe des nageoires est rougeâtre, à l'exception de celui de la caudale qui est blanchâtre. La ligne latérale est assez fortement courbée. Les écailles sont excessivement fines, arrondies et ciliées.

L'estomac est peu grand, arrondi à son extrémité, et pourvu de plusieurs cœcums. Le canal intestinal forme deux anses. D'après la saillie de l'estomac et la grande dilatation des arcs branchiaux, nous jugeâmes que ce Poisson devait habiter à une assez grande profondeur.

Nous l'avons trouvé dans le détroit de la Sonde.

Genre PLECTROPOME, *Plectropoma*, G. Cuvier.

PLECTROPOME ROUGE ET NOIR.

Plectropoma nigro-rubrum.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. II, p. 402.

PLANCHE 4, FIGURE I.

Plectropoma, capite crasso, subgibboso; oculis prominentibus; corpore supra rubro, quinis vittis nigris cincto; pinnis rubicundis; cauda subrotunda.

D. $^{10}/_{17}$. A. $^{3}/_{8}$. C. 17. P. 13. V. $^{1}/_{5}$.

Grande espèce, longue d'environ neuf pouces, à tête grosse, à yeux saillants, sur la ligne de profil et rapprochés, avec une gibbosité en avant sur le front. La mâchoire inférieure dépasse la supérieure. Le préopercule est armé de deux grosses pointes saillantes. L'opercule est terminé par une membrane alongée. Les nageoires sont arrondies : la caudale l'est très-légèrement. Les rayons épineux de la dorsale sont très-forts.

Tout le corps est d'un rouge assez vif en dessus, marqué de cinq bandelettes transversales,

toutes très-larges, excepté la première. Les deux dernières entourent le lobe de la queue. Les nageoires sont d'un rougeâtre clair, excepté les pectorales, qui sont plus foncées. L'œil est jaune. Les écailles sont grandes sur le corps, plus fines sur la tête.

Nous avons trouvé ce Plectropome dans le port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande.

PLECTROPOME A GROSSES DENTS.

Plectropoma dentex.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. II, p. 394.

PLANCHE 4, FIGURE 2.

Plectropoma, capite crasso; maxillis valde dentatis; corpore fuscescente, supra maculis latis cæruleis ornato, ad latera luteis; pinnis obtusis, rubentibus : caudali recta.

D. $^{10}/_{18}$. A. $^{3}/_{8}$. C. 17. P. 17. V. $^{1}/_{5}$.

Ce Poisson a la tête grosse, obtuse; les mâchoires armées de canines très-fortes, dont sept à la mâchoire inférieure, qui dépasse un peu la

supérieure. Les dentelures du préopercule sont très-petites, et les épines de l'opercule, qui se prolonge en une pointe membraneuse, sont bien marquées. Les nageoires sont médiocres, un peu ovalaires; la caudale seule est coupée presque carrément. La dorsale, l'anale et les pectorales sont recouvertes de petites écailles à leur base. Les écailles du corps sont petites; celles des joues très-fines, et la ligne latérale remonte très-haut vers le dos.

Le fond de la couleur est brunâtre, marquée de larges taches irrégulières, bleues sur le dos, jaune-serin sur les côtés. L'œil est également jaune. Les joues sont tachetées de bleuâtre. Des linéoles de la même couleur s'observent sur les pectorales. Les nageoires sont d'un jaune rougeâtre clair. La membrane de la première dorsale est marquée de brun à la base de chaque aiguillon.

Ce Plectropome, qui provient comme le précédent du port du Roi-Georges, a près de dix-sept pouces de long.

—

PLECTROPOME A SCIE.

Plectropoma serratum.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. II, p. 399.

PLANCHE 2, FIGURE 1.

Plectropoma, capite acuto; corpore elevato, fusco, punctis nigris supra obtecto, macula nigra ad operculum; pinnis nigricantibus : caudali subrecta.

D. $^{13}/_{16}$. A. $^{3}/_{9}$. C. 17. P. 15. V. $^{1}/_{5}$.

Grande espèce, longue de quatorze pouces, à corps élevé, à tête effilée, petite et pointue, ayant les nageoires arrondies, excepté l'anale, qui est presque carrée ou très-légèrement échancrée. La partie épineuse de la dorsale est très-étendue. Ce Poisson se fait remarquer par son préopercule fortement denté dans toute son étendue. Les piquants de l'opercule sont également très-marqués. Les mâchoires ont des lèvres épaisses, des dents en crochets et d'autres en carde. Les écailles sont extrêmement fines, et la ligne latérale est placée à une certaine distance du dos.

La couleur générale est d'un brun foncé, un peu plus clair sur le ventre, d'un noir rougeâtre à l'extrémité des nageoires. Une large tache brune descend de l'œil au préopercule, et des points bruns, régulièrement disposés, recouvrent la partie supérieure du corps.

Ce Plectropome provient aussi du port du Roi-Georges.

Genre DIACOPE, *Diacope*, G. Cuvier.

DIACOPE DEUX-RAIES.

Diacope bitæniata.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. VI, p. 536.

PLANCHE 5, FIGURE 2.

Diacope, corpore elevato, lutescente, lineolis obliquis supra, horizontalibus infra notato; genis rubro-bivittatis; cauda nigro-cincta.

B. 7. D. $^{10}/_{12}$. A. $^{3}/_{7}$. C. 17. P. 16. V.

Ce petit Poisson, à forme normale, a le dos élevé, les mâchoires égales, garnies de petites dents en crochets. Les nageoires sont petites; la caudale est légèrement échancrée et marquée d'une bandelette transversale brune. Deux autres bandelettes orangées occupent le préopercule au dessous de l'œil.

Le corps est jaunâtre, marqué de lignes obliques au-dessus de la ligne latérale, et d'autres horizontales en dessous. La dorsale, dont les piquants sont bien marqués, est tachée de brun et de rougeâtre.

Cette Diacope, longue de trois à quatre pouces, habite la rade de Menado, dans l'île de Célèbes.

GENRE MÉSOPRION, *Mesoprion*, G. Cuvier.

MESOPRION DONDIAVA.

Mesoprion unimaculatus.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. II, p. 441.

Lutjan unimaculé, Quoy et Gaimard, Voyage de *l'Uranie*, Zoologie, p. 304.

PLANCHE 5, FIGURE 3.

Mesoprion, corpore elongato, lutescente, supra griseo; vittis rubentibus plurimis ad latera; macula nigra ad basim caudæ; cauda recta.

B. 7. D. 10/14. A. 3/8. C. 20. P. 15. V. 1/5.

Ce Poisson, que nous avions seulement décrit dans le Voyage de *l'Uranie*, sous le nom de Lutjan unimaculé, nous offre ici quelques différences par les quatre à cinq lignes longitudinales orangées qui occupent les côtés du corps. Du reste, il est le même pour sa forme qui est normale. Il a la tête obtuse; les mâchoires égales, garnies de dents à crochets; les nageoires médiocres; les pectorales triangulaires; la caudale carrée; le

préopercule fixement dentelé; les écailles grandes et dentelées sur le bord.

Le corps est d'un jaunâtre ardoisé supérieurement, plus foncé sur la tête. Une large tache noire est placée vers la base de la peau, à l'endroit où atteignent les pectorales. L'œil est jaune.

Ce Mésoprion habite le port de Dorey, à la Nouvelle-Guinée. Dans notre précédent voyage, nous l'avions rapporté des îles Rawak et Waigiou.

---

2. MÉSOPRION PORTE-ANNEAU.

Mesoprion annularis.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., tom. II, p. 484.

PLANCHE 4, FIGURE 5.

Mesoprion, corpore suborbiculari, rubro, lineis longitudinalibus pallidis notato; vitta nigra ad frontem; lunula nigro-cærulea desuper caudam; pinnis rubro-luteis: dorsali nigro-limbata; caudali recta.

B. 7. D. $^{11}/_{13}$. A. $^{3}/_{8}$. C. 17. P. 16. V. $^{1}/_{5}$.

Cette grande et belle espèce, dont la forme tend à être orbiculaire, a le museau surbaissé,

la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure, le préopercule fortement dentelé, les écailles du corps fines et serrées, et celles qui accompagnent les nageoires dorsale et anale plus petites. La nageoire caudale est carrée.

Le corps, d'un beau rouge de laque doré, présente une lunule noire cerclée de bleuâtre sur le haut de la base de la queue, et une bande brune allant obliquement de l'origine de la dorsale à l'œil. Le dos et les flancs sont marqués de lignes longitudinales jaunâtres. Les nageoires sont d'un jaunâtre d'orpin; les membranes des rayons épineux de la dorsale sont bordées de noir, et ont une tache de la même couleur à la base de chaque aiguillon. L'œil est grand, rougeâtre et bordé de noir. Nous avons trouvé ce Mésoprion dans le détroit de la Sonde.

GENRE PRIACANTHE, *Priacanthus*, G. Cuvier.

PRIACANTHE AUX GRANDES VENTRALES.

Priacanthus macropus.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. VII, p. 469.

PLANCHE 7, FIGURE I.

Priacanthus, oculis magnis; corpore roseo, desuper carminato, infra argenteo; pinnis ventralibus magnis, nigricantibus; cauda subrecta, apice lutea.

D. $^{16}/_{13}$. A. $^{3}/_{13}$. C. 17. P. 18. V. $^{1}/_{5}$.

Cette espèce ne se distingue pas seulement par le développement de ses nageoires ventrales, mais encore par la grandeur de ses yeux, qui atteignent la dimension de ceux du *Boops*. Son corps a une forme elliptique; sa bouche est petite, dirigée en haut; ses yeux sont placés au sommet de la tête; ses narines sont largement ouvertes. Les dentelures du préopercule ainsi que la pointe qui le termine sont petites. Les ventrales, très-larges, se prolongent jusqu'au second rayon épineux de l'anale. Les rayons de ces deux nageoires sont

dentelés. Les écailles sont grandes; celles du bord de la mâchoire inférieure sont pleines d'aspérités. La ligne latérale est rapprochée du dos.

Tout le corps est d'un rouge carminé à reflets argentés très-brillants. Les nageoires sont plus pâles que le corps; la caudale, légèrement arrondie, est jaune à son extrémité; les ventrales ont leurs membranes noires.

Ce Priacanthe, long de quinze pouces, habite l'île de Sainte-Hélène.

—

PRIACANTHE MACROPTÈRE.

Priacanthus macropterus.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. VII, p. 471.

PLANCHE 7, FIGURE 2.

Priacanthus, corpore roseo; dorso arcuato, roseo, ventre argenteo; pinnis supra et infra magnis, subrotundis : caudali subincisa; ventralibus maximis, nigris.

D. $^{10}/_{13}$. A. $^{3}/_{13}$. C. 17. P. 18. V. $^{1}/_{5}$.

D'un second individu que nous avons rapporté du même lieu, MM. Cuvier et Valenciennes ont

fait une espèce distincte, à corps plus court et à dos plus arqué. Son œil est plus petit. Le bord du sous-orbitaire est ondulé et dentelé. Le maxillaire est plus étroit. L'épine du préopercule est plus grosse. La dorsale est plus avancée sur le dos; ses épines sont plus fortes et plus longues. Les ventrales, plus grandes encore que dans l'espèce précédente, ont leur épine plus courte. La queue, au lieu d'être arrondie, est très-légèrement échancrée.

Les couleurs de ce Priacanthe sont à peu près les mêmes que celles du précédent, avec cette différence que les reflets en étaient plus vifs.

Genre SILLAGO, *Sillago*, G. Cuvier.

SILLAGO PONCTUÉ.

Sillago punctata.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. III, p. 413.

PLANCHE I, FIGURE I.

Sillago, corpore elongato, supra violaceo, punctis fuscis irrorato, infra argenteo; capite conico, crasso; pinnis regularibus, albidis; cauda bifurca; linea laterali recurva.

B. 5. D. 12 $^{1}/_{26}$. A. $^{1}/_{22}$. C. 17. P. 14. V. $^{1}/_{5}$.

Ce Poisson a le corps très-alongé, couvert de très-petites écailles; la tête conique, aplatie, terminée par un museau arrondi et lisse. La bouche est petite et légèrement protractile. Le limbe du préopercule est arrondi, dentelé, et l'opercule est pourvu d'une petite épine. Les nageoires dorsale et anale, fort étendues, sont régulières. La caudale est bifurquée. La ligne latérale s'infléchit en bas, vers le milieu de sa longueur.

Ce Sillago, violacé sur le dos, argenté sous le ventre, est couvert de nombreuses taches noi-

râtres qui ne dépassent que très-peu la ligne latérale. L'œil est jaunâtre, et le haut de la tête est d'un violet plus sombre que le dos. Les nageoires sont blanchâtres.

La longueur de notre plus grand individu est de dix pouces et demi.

Habite le port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande.

SILLAGO DE BASS.

Sillago bassensis.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. III, p. 412.

PLANCHE I, FIGURE 2.

Sillago, corpore elongato, desuper recurvo, subrubro; vitta argentea ad latera; pinnis tantisper rubentibus : dorsalibus punctis rubris maculatis ; caudali late bifurca.

B. 6. D. 11 $^1/_{18}$. A. $^1/_{12}$. C. 17. P. 15. V $^1/_5$.

Cette espèce, un peu moins grande que la précédente, a quelques rapports avec notre *Sillago maculé*, que nous avons figuré dans la *Zoologie*

du Voyage de *l'Uranie*, planche 53, n° 2. Elle a le corps alongé, un peu élevé, le front et la tête décrivant une courbure assez marquée. Le museau est plus épais et moins conique que dans le *ponctué*. Il porte, comme le *maculé*, une large bandelette argentée; mais la couleur du dos, au lieu d'être tachetée, est d'un brun rougeâtre uniforme. Les nageoires sont légèrement teintées de rougeâtre; la caudale est largement échancrée, et la dorsale est couverte à la base de petits points bruns. L'œil est grand et jaune. La ligne latérale est courbée en avant vers le dos. Les écailles sont assez grandes : on remarque à la base de chacune d'elles une petite tache brune.

Nous avons trouvé ce Sillago au port Western, dans le détroit de Bass, à la Nouvelle-Hollande.

—

Genre MYRIPRISTIS, *Myripristis*, G. Cuvier.

MYRIPRISTIS HEXAGONE.

Myripristis hexagonus.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. III, p. 171.

PLANCHE 14, FIGURE 5.

Myripristis, corpore et capite crassis, rubris; squammis osseis; pinnis margine albis; macula nigra ad operculum; cauda furcata.

B. 7. D. $^{10}/_{13}$. A. $^{3}/_{12}$. C. 20. P. 16. V. 8.

Cette espèce a la forme assez courte et ramassée, la tête grosse, carrée; la bouche oblique, dirigée vers le haut, et munie de très-petites dents. L'œil est énorme et occupe presque tout le sommet de la tête. Les pièces des joues sont osseuses, denticulées, ciliées. L'opercule n'a qu'une pointe médiocre vers le haut, et le sous-orbitaire est fortement denticulé. Toutes les nageoires, moins la caudale, sont grandes et fortes. Les ventrales se distinguent par leur fort aiguillon recourbé. La caudale, à base comprimée, est fourchue. Le

corps est comme cuirassé par des écailles osseuses, larges et ciliées.

La couleur générale de ce Poisson est un beau rouge vif, excepté le bord des nageoires qui est d'un blanc pur. La membrane de l'opercule présente vers le haut une tache d'un brun presque noir. Le limbe des rayons épineux de la dorsale est d'un rouge plus vif que tout le reste du corps. L'œil est jaune.

Nous avons trouvé ce Myripristis dans la rade de l'île Bourou, l'une des Moluques. Sa longueur est de six à huit pouces.

Genre HOLOCENTRE, *Holocentrum*, G. Cuvier.

HOLOCENTRE OPERCULAIRE.

Holocentrum operculare.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. VII, p. 501.

PLANCHE 14, FIGURE 1.

Holocentrum, capite crasso; oculis magnis, luteis; corpore elongato, supra brunneo, infra argenteo; macula fusca ad operculum; pinna dorsali anteriore albo et nigro-variegata; cauda lobata.

D. $^{11}/_{13}$. A. $^{4}/_{9}$. C. 17. P. 15. V. $^{1}/_{7}$.

Ce Poisson est large de près de huit pouces. Sa forme est alongée; sa tête très-grosse, pourvue d'yeux énormes. L'opercule et le préopercule ont des épines relativement fort petites. Les nageoires sont médiocres, à l'exception de l'anale, qui a le troisième rayon épineux très-fort. La caudale est fourchue, à lobe arrondi. Les écailles sont grandes, et la ligne latérale est légèrement courbée.

Le corps, d'un bleuâtre d'acier sur le dos, est blanc argenté sous le ventre. Une large tache brune irrégulière occupe le haut de l'opercule. Toutes les nageoires sont d'un blanc jaunâtre, excepté la portion épineuse de la dorsale, qui a sa partie supérieure noire, bordée de blanc, et le tiers inférieur d'un blanc rosé, marqué de taches brunes à la base des aiguillons.

Nous avons trouvé cet Holocentre dans le Havre-Carteret, à la Nouvelle-Irlande.

—

HOLOCENTRE ARGENTÉ.

Holocentrum argenteum.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. VII, p. 502.

PLANCHE 14, FIGURE 2.

Holocentrum, corpore elongato, desuper virescente, subtus argenteo; pinna dorsali anteriore grisea, albo-marginata; cauda furcato-lobata.

D. $^{11}/_{13}$. A. $^{4}/_{7}$. V. $^{1}/_{7}$.

Ce Poisson, que MM. Cuvier et Valenciennes disent approcher beaucoup du Sammer, a une

forme régulièrement alongée, et ne se distingue pas par de brillantes couleurs. Il est légèrement verdâtre sur le dos, blanchâtre sur les côtés, qui sont argentés. La dorsale est grisâtre, bordée de blanc, ce qui a été oublié dans le dessin. La queue est bilobée, jaunâtre de même que les pectorales. Les ventrales et l'anale sont blanches. L'œil est grand et jaune. La ligne latérale est presque droite.

Habite le port Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

—

HOLOCENTRE LION.

Holocentrum Leo.

Cuv. et Val., Hist des Poiss. t. III, p. 204; et t. VII, p. 497.

PLANCHE 14, FIGURE 3.

Holocentrum, capite supra obliquo, concavo; corpore rubro, lineis longitudinalibus notato; prima pinna dorsali rubro-maculata; aculeo preoperculi magno.

D. $^{11}/_{15}$. A. $^{4}/_{10}$. C. 19. P. 15. V. $^{1}/_{7}$.

Un des caractères spécifiques de ce Poisson est d'avoir le dessus de la tête concave, tandis que

les autres l'ont convexe. L'épine de son préopercule est aussi très-considérable. L'opercule a deux petites épines grêles, égales. Le reste du corps ne présente rien de remarquable.

Sa couleur est d'un rouge vif à éclat métallique, avec des linéoles longitudinales de la même couleur. La portion épineuse de la dorsale, très-élevée, est rougeâtre avec des maculatures de la même couleur; elle paraît comme séparée du lobe postérieur. La caudale est fourchue et lobée.

Cet Holocentre habite plusieurs lieux de la mer du Sud. Notre individu provient de l'île Vanikoro. Il est représenté de grandeur naturelle; mais il peut atteindre jusqu'à plus d'un pied de longueur.

HOLOCENTRE DOUBLE-TACHE.

Holocentrum binotatum.

PLANCHE 14, FIGURE 4.

Holocentrum, fronte elevato; corpore compresso, rubro, subtus argenteo; pinna dorsali anteriore subrubra, fusco-bimaculata.

D. $^{11}/_{15}$. A. $^{4}/_{10}$. C. 20. P. 14. V. $^{1}/_{7}$.

Petite espèce, assez rapprochée de la précédente, ayant comme elle le front élevé et oblique.

Le corps est comprimé. L'œil est grand et rapproché du sommet de la tête. L'opercule a deux piquants; celui du préopercule est médiocre.

Tout le corps est rouge-vif, excepté le dessous du ventre, où cette couleur passe au rose argenté, avec des linéoles longitudinales très-faibles. Les pectorales sont jaunâtres. La portion épineuse de la dorsale est d'un rouge légèrement jaunâtre, marqué de taches plus apparentes, si ce n'est à la partie antérieure où l'on en voit deux plus saillantes. La partie molle de cette même nageoire est petite. La caudale est bilobée et les ventrales sont remarquablement grandes.

Cet Holocentre, représenté de grandeur naturelle, habite la Nouvelle-Guinée et l'île de Guam.

—

Genre PLATYCÉPHALE, *Platycephalus*, Bloch.

PLATYCÉPHALE BRUN.

Platycephalus fuscus.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. IV, p. 241.

PLANCHE 10, FIGURE 1.

Platycephalus, corpore tenui, elongato, desuper nigricante, subtus albicanti; pinnis punctatis; cauda recta nigro-unimaculata.

D. 8-13. A. 13. C. 15. P. 19. V. 1/5.

Cette espèce, longue de quinze pouces, est remarquable par sa forme assez grêle, par son sous-orbitaire émoussé, par le dessus de la tête et du dos d'un brun uniformément très-foncé, et enfin par sa caudale carrée, marquée d'une large plaque noirâtre et semée de taches brunes. Les autres nageoires sont piquetées de brun seulement sur les rayons. Les lèvres sont aussi marquées de points. Le cinquième rayon de la ventrale dépasse de beaucoup les autres. Le dessous du ventre est blanchâtre.

Habite le port Jackson, à la Nouvelle-Hollande.

PLATYCÉPHALE PONCTUÉ.

Platycephalus punctatus.

Cuv. et Val., Hist. des Poissons, t. IV, p. 243.

PLANCHE 10, FIGURE 2.

Platycephalus, capite valde armato; oculis magnis; corpore desuper fuscescente, punctis rubentibus irrorato; pinnis punctatis; dorsali anteriore longitrorsum vittata.

D. 9-12. A. 12. C. 15. P. 20. V. 1/5.

Ce Platycéphale, assez grand, a la tête fortement armée de pointes, dont les plus saillantes sont celles de l'opercule et surtout du haut du préopercule. Ses yeux sont remarquablement grands et jaunâtres. Le dessus du corps est fauve clair, semé de points rouge-brun foncé : on en remarque également sur la tête et sur toutes les nageoires, moins l'anale et la première dorsale. Cette dernière a obliquement en long une large bande d'un brun foncé. La caudale, carrée, présente une bande noirâtre, irrégulière dans sa moitié inférieure. L'anale est blanchâtre.

Nous avons rapporté ce Platycéphale de l'île Vanikoro.

PLATYCÉPHALE DE BASS.

Platycephalus bassensis.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. IV, p. 247.

PLANCHE 10, FIGURE 3.

Platycephalus, capite subarmato; corpore supra glauco, punctis rubentibus irrorato, subtus argenteo; cauda rotunda, lunulata, infra nigro-maculata.

B. 8. D. 6-13. A. 14. C. 13. P. 17. V. 1/5.

Cette espèce a la tête peu considérable; ses crêtes sont peu marquées. L'épine inférieure du préopercule est plus grande que la supérieure. Vivant, ce Poisson a le ventre arrondi. Le dessus du corps est verdâtre et couvert de points rouge-brun violacés au milieu; le dessous est blanc, et les côtés sont légèrement dorés. A l'instant où on l'a pris, on remarquait en dessus plusieurs points blancs qui ont disparu bientôt. Les nageoires dorsales et pectorales sont verdâtres, et pontuées de brun seulement sur les rayons : ces points forment des bandes transverses sur les pectorales. La caudale, arrondie dans quelques indi-

vidus, présente chez d'autres trois lobes très-courts; elle est marquée en dessus de larges taches rouge-brun, et inférieurement d'une bandelette irrégulière noire. L'œil, recouvert par la paupière supérieure, est bleu d'azur très-foncé, entouré d'un cercle d'or. Les écailles sont rondes, serrées et finement dentelées.

Sa longueur est de treize pouces; sa hauteur de seize lignes.

On remarque quelques variétés de couleur dans ce Platycéphale, qui a été pris dans le canal de d'Entrecasteaux, sur l'île de Van-Diémen. L'individu qui a été dessiné avait le dessus du corps brun.

PLATYCÉPHALE LISSE.

Platycephalus lævigatus.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. IV, p. 248.

PLANCHE 10, FIGURE 4.

Platycephalus, capite lævi; corpore et genis fuscis, maculis numerosissimis tectis; ventre albo; pinnis punctatis; cauda recta.

D. 9. 14. A. 14. C. 13. P. 19. V. 1/5.

Ce Platycéphale est remarquable par le dessus du crâne et les orbitaires, qui manquent de dentelures, d'où lui vient son nom de *lisse*. Les épines du préopercule, dont l'inférieure est la plus petite, sont courtes et tronquées. Tout le dessus du corps est brun foncé; le dessous, blanc. Des taches brunes, rondes, pressées, le recouvrent ainsi que les flancs. La partie inférieure de la tête en est aussi recouverte : elles forment des bandes transverses sur les nageoires pectorales, ventrales et anale, dont elles n'occupent que les rayons. Cette dernière est carrée. Les deux dorsales sont très-rapprochées; la dernière est fort alongée : leurs membranes sont transparentes, et les rayons seuls ont des points bruns. L'anale est blanche.

Cet individu est long d'un pied. Il a été pris au port Western, dans le détroit de Bass.

PLATYCÉPHALE PORTE-SCIE.

Platycephalus pristiger.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. IV, p. 260.

PLANCHE 10, FIGURE 5.

Platycephalus, capite magno, elongato, valde

spinoso; corpore desuper elevato, fusco, marmorato, infra albido; pinna dorsali maculata, caudali fusca et recta.

D. 9 $^{1}/_{10}$. A. $^{1}/_{10}$. C. 13. P. 21. V. $^{1}/_{5}$.

Petite espèce, dont la tête assez grande est couverte d'aspérités. On remarque une épine au devant de l'œil, une pointe aiguë à l'angle de l'inter-opercule, et une crête sur le sous-orbitaire postérieur. L'opercule est rude. Le dos est un peu bombé, d'un brun très-foncé avec des marbrures peu apparentes. Le ventre est blanc. La dorsale, noirâtre dans sa partie supérieure, est marquée de taches blanches sur ses rayons. La caudale est droite, carrée et brune. Les pectorales et les ventrales sont bleuâtres et traversées par des lignes de points bruns. L'œil est très-grand et jaunâtre.

Habite le port Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

Nous avons rapporté de l'île de Célèbes une variété de cette espèce à couleur plus brune.

GENRE SCORPÈNE, *Scorpæna*, Linné.

SCORPÈNE DE LA NOUVELLE-GUINÉE.

Scorpena Novæ-Guineæ.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. IV, p. 320.

PLANCHE II, FIGURE I.

Scorpæna, capite desuper concavo, valde armato, cirrhoso; corpore rubente-roseo, fusco maculato; pinnis violaceis transversim maculatis; cauda rotunda, trivittata.

D. $^{12}/_{10}$. A. $^{3}/_{5}$. C. 11. P. 17. V. $^{1}/_{5}$.

Cette Scorpène, longue de six pouces, de forme assez régulière, ressemble beaucoup à la *Cirrheuse*. Son crâne, fortement armé, est creusé en fossette derrière les yeux, dont les intervalles sont concaves. L'orbitaire a en dessus quatre dentelures. On voit des cirrhes au dessus de l'œil, sur le museau, au maxillaire inférieur, et sur les parties latérales du corps.

Sa couleur est d'un rouge vineux avec des teintes rosées. Les flancs sont blanchâtres et marqués

de larges et irrégulières maculatures. Les nageoires ont des bandes transverses de couleur lie de vin, plus foncées sur l'anale : elles sont au nombre de trois sur l'anale, qui est arrondie. La caudale est ponctuée de brun; ses rayons épineux sont jaunes de même que l'œil, qui est entouré d'un cercle rougeâtre.

Habite le port Doreï, à la Nouvelle-Guinée.

—

SCORPÈNE DE L'ILE DE STRONG.

Scorpena strongia.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. IV, p. 323.

PLANCHE II, FIGURE 2.

Scorpæna, capite oblongo, valde armato; duabus spinis longis ad operculum; corpore rubescente aut albido, fusco-marmorato; cauda rotunda.

D. $^{12}/_{8}$. A. $^{3}/_{7}$. C. 13. P. 15. V. $^{1}/_{5}$.

Cette petite espèce, longue d'environ deux pouces, a la tête oblongue, les orbitaires saillants, fortement dentelés, laissant entre eux un espace

concave; le reste des joues est fortement armé de pointes dont deux remarquables au prolongement de l'opercule; le sous-orbitaire n'en a qu'une dirigée en arrière.

Le fond de la couleur est d'un brun rougeâtre ou blanchâtre, avec des taches et des marbrures brunes tendant à former des bandes transverses sur les nageoires. On en remarque surtout deux à la caudale, qui est arrondie. Les rayons épineux de la dorsale paraissent frangés.

Habite les îles Carolines.

Genre SÉBASTE, *Sebastes*. G. Cuvier.

SÉBASTE DU CAP.

Sebastes capensis.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. IV, p. 341.
Gronovius, Zoophylacium, p. 88, n° 293.
Scorpæna capensis, Gmelin.
Scorpène africaine, Lacépède, t. III, p. 266.

PLANCHE II, FIGURE 3.

Sebastes, capite supra aculeato; preoperculo quinque dentato; corpore rubro, supra albo-punctato; cauda subæquali.

D. $^{12}/_{13}$. A. $^{3}/_{6}$. C. 13. P. 18, dont 8 simples. V. $^{1}/_{5}$.

Ce Poisson, à forme plus normale et moins irrégulière que ceux de la famille à laquelle il appartient, a la tête grosse, couverte d'aiguillons, dont les plus remarquables sont au-dessus du front, à l'orbitaire et au sous-orbitaire. Le préopercule en a cinq, régulièrement découpés en forme d'éperons. Toutes les nageoires, à l'exception des pectorales, sont peu élevées; la caudale est courte et très-légèrement échancrée; les pec-

torales, arrondies, ont huit rayons simples et séparés à leur partie inférieure.

Cette Sébaste paraît rougeâtre dans son état vivant, avec des nuances jaunes et de nombreuses mouchetures blanches sur le dos. La queue est d'un rougeâtre plus intense à sa terminaison. L'œil est grand, jaune et bordé de rouge.

Habite le cap de Bonne-Espérance.

Genre PTÉROIS, *Pteroïs*. G. Cuvier.

PTÉROIS ZÈBRE.

Pterois Zebra.

Quoy et Gaimard, Voyage de *l'Uranie*, Zoologie, p. 329.
Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. IV, p. 367.

PLANCHE 11, FIGURE 6.

Pteroïs, capite armato, ciliato, violaceo vel bruneo maculato; corpore rubente irregulariter, transverse vittato; pinnis subflavis, brunneo-punctatis : pectoralibus fusco transverse maculatis.

B. 7. D. $^{13}/_{10}$. A. $^{3}/_{7}$. C. 12. P. 16, dont 8 simples. V. $^{1}/_{5}$.

Cette espèce, longue de cinq pouces, a la tête grosse, irrégulière; le corps terminé en pointe; la queue arrondie. La couleur du corps, sur un fond rougeâtre, présente des bandes transversales vineuses, violacées ou rosées, dans l'intervalle desquelles en sont d'autres plus courtes, apparentes seulement sur le dos. Les joues ont des taches de la même couleur. Les pectorales,

très-grandes, à huit rayons simples, sont jaunâtres avec des lignes transverses et tremblées brun verdâtre. Les autres nageoires n'ont que des points bruns sur leurs rayons, formant des lignes plus ou moins régulières. La crête sourcilière a cinq ou six petites dents; et en avant des yeux, près des narines, sont de petits anneaux blanchâtres.

Nous avons rapporté ce Ptéroïs de la Nouvelle-Guinée. Celui que nous avons décrit dans le Voyage de *l'Uranie*, et dont la longueur n'était que de deux pouces et demi, provenait de la baie de Coupang, sur l'île de Timor.

On trouve quelques irrégularités dans la disposition des couleurs de cette espèce. Ainsi, par exemple, quelques individus ont une bande brune qui traverse l'œil et se perd sur l'opercule en devenant noire. On voit aussi des taches blanches dans l'aisselle et à la base des pectorales.

GENRE APISTE, *Apistus*. G. Cuvier.

APISTE A LONGUE ÉPINE.

Apistus longispinis.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. IV, p. 408.

PLANCHE 11, FIGURE 4.

Apistus, capite elevato, valde spinoso; corpore rubro-fuscescente, punctato; pinnis rubentibus, maculatis; cauda recta, apice subvittata; duobus vel tribus punctis albis ad lineam lateralem.

B. 6. D. 14/8. A. 3/5. C. 12. P. 10. V. 1/5.

Ce petit Poisson, que nous avons rapporté d'Amboine, ressemble, disent MM. Cuvier et Valenciennes, à *l'Apiste tænianote*, avec cette différence que ses épines sous-orbitaires et préoperculaires sont plus longues et le profil moins vertical. L'épine supérieure du préopercule est d'une longueur très-considérable.

Sa couleur est d'un rougeâtre clair avec des taches et des nébulosités brunes. Le ventre est blanchâtre piqueté de brun. Quelques individus

ont deux ou trois taches blanches le long de la ligne latérale. Les nageoires sont marbrées et piquetées de brun. Ces taches forment des lignes transverses sur les pectorales. L'extrémité de la caudale présente une bande brune peu marquée.

Cet Apiste, que nous avons trouvé dans la rade d'Amboine, a deux ou trois pouces de longueur.

APISTE BRUN-VERDATRE.

Apistus fusco-virens, Quoy et Gaimard.

Cuv. et Val. Hist. des Poiss., t. IV, p. 409.

PLANCHE II, FIGURE 5.

Apistus, corpore elongato, subcylindraceo, postice acuto, fusco-virescente, rubro-punctato; capite brevi, armato; rostro tantisper recurvo; pinnis punctatis : dorsali fusco-animaculata; caudali rotunda.

B. 6. D. $^{15}/_{7}$. A. $^{3}/_{4}$. C. 15. P. 10. V. $^{1}/_{5}$.

Petite espèce, longue de deux à trois pouces, à forme du corps alongée, arrondie, se terminant assez brusquement en pointe. Le museau est assez

pointu et un peu relevé; la bouche légèrement oblique en haut, garnie de dents petites et serrées. Le sous-orbitaire a deux forts aiguillons dirigés en bas; le préopercule en a quelques petits et un très-grand porté en haut. La membrane des branchies fait saillie à l'extérieur. La caudale est arrondie; la dorsale prend un peu en arrière de l'œil. Ces nageoires sont rougeâtres, ponctuées de la même couleur ou noirâtres. Chez quelques individus, la dorsale a une large tache d'un brun violacé au milieu. Cette tache est quelquefois de couleur d'opale. L'œil est jaune avec quelques stries rouges. Le corps est d'un brun verdâtre sombre, plus clair sous le ventre, parsemé de points rougeâtres. Les taches des rayons mous de la dorsale forment des bandes transverses.

Ce Poisson habite la rade d'Amboine. Il passe dans le pays pour faire des blessures dangereuses, qu'on attribue à une sorte de venin dont ses aiguillons seraient enduits.

—

GENRE MAIGRE, *Sciæna*. G. Cuvier.

MAIGRE DU CAP.

Sciæna hololepidota.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. V, p. 53.
Labrus hololepidotus, Lacépède, t. III, p. 517, et pl. 21, fig. 2.

PLANCHE 12, FIGURE 1.

Sciæna, corpore elongato, desuper griseo-argentato, infra albido, macula nigra ad axillam; pinnis griseis; cauda truncata.

D. 9/27. A. 8. C. 16. P. 17. V. 6.

Grande espèce, de trois pieds de long, à forme normale, à tête conique, à museau obtus, à mâchoires égales dans les femelles, l'inférieure étant plus longue dans les mâles, pourvues de dents à crochets, multiples en avant, à une seule rangée sur les côtés. Le préopercule est dentelé; l'opercule n'a qu'une seule pointe mousse apparente. La nageoire caudale est arrondie dans les femelles et a le lobe supérieur prolongé en filet dans les mâles. Les écailles sont grandes et peu serrées; la ligne latérale est légèrement courbée.

La couleur de ce Poisson, qui ressemble beaucoup à notre Maigre de France, est d'un blanc argenté, grisâtre et foncé sur le dos, avec quelques reflets dorés. Une large tache noire occupe l'aisselle et paraît à l'extérieur. Les ventrales et l'anale sont d'un gris bleuâtre. Les autres nageoires sont d'un gris clair. La bouche est jaune d'orpin à l'intérieur.

L'estomac est alongé, pyriforme, un peu pointu à son extrémité, pourvu de cinq gros cœcums, courts et partagés en deux groupes. L'intestin est court, droit, sans anses. Le foie a deux lobes, dont un fort long. La vessie natatoire est énorme, cylindrique, argentée à l'extérieur, et garnie de franges rougeâtres en dedans.

Ce Poisson forme par son abondance une des richesses de la ville du Cap. Chaque jour on en prend des milliers à l'hameçon ou à la seine. On le sale et on le sèche comme la morue. Il est d'un bon goût et a la chair ferme. Pour en prendre, il ne faut pas être mouillé trop au large, dans la rade du cap de Bonne-Espérance.

GENRE DIAGRAMME, *Diagramma*. G. Cuvier.

DIAGRAMME PONCTUÉ.

Diagramma punctatum.

Cuv. et Val., Hist. des Poiss., t. V, p. 302.

PLANCHE 12, FIGURE 2.

Diagramma, corpore anteriori crasso, elevato, posteriori acuto, griseo-cærulescente, maculis rotundis cupræis irrorato; pinnis lunulatis; cauda magna, recta.

B. 5. D. $^{10}/_{14}$. A. $^{3}/_{7}$. C. 13. P. 17. V. $^{1}/_{5}$.

Ce Poisson, qui atteint quelquefois plus de deux pieds, a le museau obtus, la tête grosse, élevée et arrondie, la bouche médiocre, les lèvres charnues, les mâchoires égales, pourvues de crochets courts, derrière lesquels sont d'autres petites dents. L'œil est grand et placé haut. Le préopercule est dentelé. Les joues sont couvertes de très-petites écailles serrées. La partie molle de la dorsale en est garnie à sa base. Le dos s'abaisse rapidement et le corps finit en pointe. Le lobe de

la queue est rétréci; la caudale est grande et carrée; la dorsale, qui occupe tout le dos, s'élève à mesure qu'elle se porte en arrière. La ligne latérale, placée vers le milieu du corps, suit la courbure du dos.

La couleur générale est un gris bleuâtre plus foncé sur la tête et le haut du corps, qui est couvert, ainsi que les joues et toutes les nageoires, de lunules cuivrées placées sans régularité : celles de l'opercule s'alongent un peu.

L'estomac a un long cul-de-sac. Le pylore est environné de sept cœcums. Le foie est pourvu de deux lobes alongés, et l'intestin forme deux anses avant de se terminer à l'anus.

Nous avons rapporté ce Diagramme de Vanikoro.

Genre LABRE, *Labrus*. G. Cuvier.

LABRE LARGE RAIE.

Labrus latovittatus.

Lacépède, Hist. des Poiss., t. III, pl. 28, fig. 2.

Insoronobar, par les habitants du port Dorey.

PLANCHE 20, FIGURE 3.

Labrus, elongatus, subcylindraceus; corpore cœruleo, vitta nigra longitudinaliter notato; dorso luteo-cœruleo striato.

B. 5. D. 43. A. 29. C. 15. P. 15. V. 1/5.

Ce Poisson, long d'un pied, haut de deux pouces, et d'une forme très-alongée, a le museau large et aplati, des dents en crochets dirigées en arrière avec d'autres en carde, et un aiguillon assez fort à la partie supérieure de l'opercule. Les branchies font saillie à l'extérieur et se réunissent sous la gorge. Les nageoires supérieure et inférieure se continuent presque jusqu'à la queue. Cette dernière est à trois lobes, dont celui du milieu est à peine indiqué.

Cette espèce est remarquable par sa belle couleur bleu d'azur mélangée d'un peu de carmin sur la tête et le ventre, et par la longue bande longitudinale noire qui va des pectorales à l'extrémité de la queue, en envoyant un prolongement à la base de cette dernière. Le dos offre des stries d'un jaune bleuâtre, qui deviennent bleu de ciel postérieurement. La dorsale, grise au milieu, est bleuâtre sur le bord; l'anale est blanche et légèrement jaunâtre sur le limbe. L'œil est rougeâtre et marqué en dessus d'une tache bleu de ciel.

Le corps et la tête sont couverts de fines écailles: les premières, ciliées sur leur bord, ont cinq divisions à leur point d'insertion, les secondes sont lancéolées. La ligne latérale s'infléchit assez fortement.

Habite le port Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

LABRE PERDITION.

Labrus perditio, nob.

PLANCHE 20, FIGURE 4.

Labrus, corpore elevato, antice acuto, fulvo, violaceo-lunulato, postice supra macula lutea et

violacea notato ; pinnis luteo-virescentibus : dorsali nigro quadripunctata.

D. $^{10}/_{12}$. A. $^{3}/_{10}$. C. 12. P. 16. V. $^{1}/_{5}$.

Ce Labre, long de sept pouces, a le corps élevé, elliptique, la tête un peu pointue, les mâchoires pourvues de deux crochets en bas et de quatre en haut. Le fond de la couleur est d'un beau jaune. La tête et le dessus du dos jusqu'aux pectorales sont parsemés de points jaunes entourés de linéoles violettes, et les flancs sont ponctués de rougeâtre. L'œil est jaune cerclé de rouge. En arrière des pectorales, sur le dos, est un triangle d'un jaune clair, derrière lequel on voit une tache d'un beau violet avoisinant la ligne latérale. Les nageoires sont jaunes, mélangées de verdâtre, surtout celles de la queue, qui a trois lobes, dont celui du milieu est à peine indiqué. La dorsale a dans ses rayons épineux quatre taches noires. La ligne latérale est très-infléchie. Les joues sont lisses.

Ce Poisson tire son nom de la position dans laquelle se trouvait *l'Astrolabe* lorsqu'il a été pris. Nous étions échoués sur les récifs de Tonga-Tabou. L'individu a été perdu, et le dessin ne rend qu'imparfaitement le brillant et la variété de ses couleurs.

Genre GIRELLE, *Julis*. G. Cuvier.

GIRELLE DE VANIKORO.

Julis vanikorensis, nob.

PLANCHE 20, FIGURE 1.

Julis, corpore elevato, antice crasso, violaceo, maculis e viridescente luteis notato; genis flavis, tribus lineis virescentibus maculatis; pectore rubro; pinna dorsali transversim striata, antice bimaculata; cauda rotunda.

B. 6. D. 2 moins $^{7}/_{12}$. A. $^{3}/_{12}$. C. 12. P. 12. V. $^{1}/_{5}$.

Ce Poisson a la tête obtuse, élevée, quatre forts crochets à chaque mâchoire en avant, le ventre un peu proéminent, la dorsale peu élevée d'abord et plus développée en arrière. Cette nageoire, qui occupe toute la longueur du dos, a deux rayons mous, après lesquels viennent les épineux. La caudale est légèrement arrondie, de même que les ventrales, qui sont petites. Les joues sont lisses, jaunes et marquées de trois bandes verdâtres qui sont accompagnées de filets bleu de ciel, lesquels convergent vers l'œil. La poitrine est de couleur de

laque claire, et tout le reste du corps, sur un fond violacé, présente à chaque écaille une tache d'un jaune verdâtre. La caudale, d'un jaune vif, a une bande transversale brune et des linéoles brunâtres sur le bord. La dorsale, dont les deux premiers rayons sont marqués de deux taches bleu foncé, présente en arrière des bandes obliques brunâtres. Les ventrales sont d'un rouge carmin sombre. Les écailles sont larges et régulières, et la ligne latérale est interrompue.

Habite l'île Vanikoro.

—

GIRELLE TRIMACULÉE.

Julis trimaculata, nob.

PLANCHE 20, FIGURE 2.

Julis, corpore elongato, viridi, rubro-punctulato, tribus maculis notato; genis luteis, punctis aurantiacis ornatis; pinna dorsali tribus lineolis rubris; cauda rotunda.

B. 6. D. 9/11. A. 3/14. C. 12. P. 16. V. 1/5.

C'est une des jolies petites espèces de ce genre, à forme normale, ayant tout le corps d'un beau vert-pré, avec des pointes laque foncée sur chaque

écaille, et trois larges lunules bleu sombre le long de la ligne latérale, qui est courbée sans être interrompue. Les joues sont lisses, jaune chamois inférieurement, et couvertes de lignes et de taches orangées : trois de ces bandes entourent l'œil, qui est carmin, et forment des points sur le haut du préopercule. Des taches rougeâtres occupent la base des pectorales. La dorsale présente, sur un fond vert, trois lignes de couleur carmin; l'anale n'en a qu'une seule. La caudale est légèrement arrondie et de couleur chamois. Les écailles sont grandes. On voit au-dessous de l'œil deux rangées de pores et une foule de petits points noirs, qui sont probablement aussi des pores.

Habite l'île de Vanikoro.

GIRELLE DE L'ASCENSION.

Julis Ascensionis, nob.

PLANCHE 20, FIGURE 5.

Julis, corpore virescente, duabus vittis longitudinalibus rubris ornato; ventre aurantiaco; pinnis dorsi et ani viridibus rubro-unilineolatis; cauda subrotunda.

B. 6. D. $^{8}/_{14}$. A. $^{2}/_{12}$. C. 14. P. 15. V. $^{1}/_{5}$.

Petite espèce de trois pouces et demi de long, ayant la queue arrondie, des pores sur la tête, le corps mélangé de jaune et de verdâtre, parcouru par deux bandes longitudinales de couleur de laque, dont l'une prend sur le front et l'autre passe par l'œil. Le ventre est orangé, de même que le haut et le bas de la caudale. Les pectorales sont rosées. Les nageoires supérieure et inférieure sont d'un beau vert orné d'une bandelette de laque. La dorsale a une tache brune à son premier rayon. La ligne latérale est ramifiée, très-recourbée, mais sans interruption. Les écailles sont arrondies, sans dentelures et striées en dessus.

Habite l'île de l'Ascension.

GIRELLE A FRONT BOMBÉ.

Julis gibbifrons.

PLANCHE 19, FIGURE 3.

Julis, fronte gibboso, rubro-trimaculato; corpore elevato, viridi; pinnis supra et infra virescentibus, punctis rubris maculatis, vitta rubra

lemniscatis; operculo prælongo apice cæruleo; cauda recta, punctata.

B. 4. D. $^{2}/_{23}$. A. $^{2}/_{12}$. C. 13. P. 13. V. $^{1}/_{5}$.

Grande espèce ayant beaucoup de rapport avec les Chromis par l'élévation brusque et arrondie du front. Elle a les mâchoires saillantes et armées de forts crochets dirigés en avant; l'opercule lisse, prolongé en pointe membraneuse; les nageoires dorsale et anale médiocrement grandes, la première ayant ses deux rayons plus élevés que les autres; ces deux nageoires, d'un bleu verdâtre, sont couvertes de points réguliers de laque sombre, avec une bandelette longitudinale de la même couleur près du bord. La caudale, qui est très-grande, carrée et découpée sur le bord, n'a que des points rougeâtres. Tout le corps est d'un vert pomme, plus clair sur les joues. Le haut du front est marqué de trois bandes rosées. La pointe de l'opercule a une tache d'un beau bleu entouré de rose. Les écailles sont larges, comme quadrilatères et légèrement bordées de rougeâtre. La ligne latérale est très-ramifiée et fortement coudée.

Ce Poisson, long d'environ un pied, habite l'Ile-de-France.

N. B. Il y a eu sans doute quelque erreur de la part du peintre qui a repris notre dessin. Il aura fait les écailles trop petites et oublié les ramifications de la ligne latérale.

GIRELLE A DOS ROSE.

Julis rosea, nob.

PLANCHE 15, FIGURE 1.

Julis, capite acuto; corpore elongato, subcylindraceo, supra roseo, subtus-flavo; pinnis auratis lineatis; dorsali fusco-marginata.

D. 9/12. A. 3/12. C. 14. P. 12. V. 1/5.

Cette espèce, longue de huit à neuf pouces, ressemble beaucoup à un Cheilion par la forme alongée et subarrondie de son corps. Ses joues sont lisses sans pores, ses nageoires peu élevées, ses écailles excessivement fines : celles qui s'avancent sur la queue sont alongées. Cette dernière est presque carrée, et la ligne latérale avoisinant le dos est fortement coudée vers le bas.

Tout le haut du corps est d'un rose de laque un peu foncé; les joues et le ventre sont jaune clair avec un peu de rose sous la gorge. Les nageoires ont une teinte orangée; la supérieure et l'inférieure sont marquées d'une ligne longitudinale rougeâtre. La dorsale seule a un limbe noir.

Ce Poisson habite l'Ile-de-France.

GIRELLE A QUEUE TACHETÉE.

Julis caudimacula, nob.

PLANCHE 15, FIGURE 2.

Julis, elongata, antice acuta; fronte tantisper gibboso; corpore supra virescenti, tribus lineis rubris punctatis ornato; ventre, genis et pinnis flavis rubro-maculatis; cauda rotunda cingulata, basi nigro maculata.

D. $^{9}/_{12}$. A. $^{3}/_{12}$. C. 12. P. 12. V. $^{1}/_{5}$.

Très-élégante espèce, à forme normale, diversement bariolée, à front un peu bombé, à queue arrondie, et dont les premiers rayons de la dorsale sont plus élevés que ceux qui suivent. Les joues sont sans pores, jaunes et marquées de trois bandelettes rouges ondulées. Le haut du corps est vert, parcouru par trois lignes longitudinales formées de taches couleur de laque; le ventre est d'un jaune légèrement verdâtre, parsemé de lignes de laque. L'origine de la dorsale est noire, et le reste aurore, avec des points jaunes et des linéoles bleu de ciel. L'anale a des réticules de laque et des lignes bleuâtres. La caudale est ornée de larges bandes transverses orangées, séparées par

du bleu de ciel, et présente à sa base une assez large tache noirâtre. La ligne latérale est fortement courbée, et le second rayon des pectorales est un peu filamenteux.

Ce Poisson, dont la longueur est de huit pouces, habite l'Ile-de-France.

GIRELLE A BAUDRIER.

Julis cingulata, nob.

PLANCHE 15, FIGURE 3.

Julis, capite obtuso; genis rubentibus tribus vittis cæruleis ornatis; corpore balteo flavo cincto; dorso fusco semi-cingulato; cauda valde sulcata, basi nigro-maculata.

D. 8/13. A. 3/1. C. 12. P. 15. 1/5.

Corps assez peu alongé, tête grosse, museau arrondi, queue profondément fourchue, joues couvertes de pores, et présentant sur un fond rougeâtre trois bandes bleues, dont la moyenne est en fer-à-cheval. Une large écharpe jaune entoure le corps au niveau des pectorales. Le dos est verdâtre, avec des demi-bandelettes transver-

ses d'un brun clair. Le lobe de la queue est couvert d'une tache brune très-foncée. La gorge est d'un rougeâtre sombre, avec des bandes bleues. Presque toutes les écailles sont ponctuées de laque. Les nageoires sont verdâtres, à l'exception des pectorales, qui sont brunes sur les bords, avec une large ligne bleue à leur base. L'œil est entouré de stries rayonnantes. Les écailles sont grandes. La ligne latérale est ramifiée et très-courbée à son extrémité.

Habite l'Ile-de-France.

—

GIRELLE BORDÉE.

Julis prætextata.

PLANCHE 15, FIGURE 4.

Julis, capite crasso, elevato; corpore subflavo, pallide transverse striato; operculo bimaculato; dorso subcœruleo; pinnarum dorsi et ani margine rubro-lemniscato; cauda subrotundata.

B. 5. D. 9/13. A. 3/12. C. 12. P. 12. V. 1/5.

Petite espèce, longue de 3 à 4 pouces, à tête grosse, à front élevé comme celui des Rasons, à caudale arrondie. Ses couleurs sont peu brillantes

et comme blafardes. Le fond de la couleur est d'un jaune pâle, marqué de deux taches aurore sur l'opèrcule, et de bandes transverses jaunâtres sur le reste du corps. L'œil est cerclé de rouge. Le long du dos règne une ligne bleuâtre. La dorsale et l'anale sont jaunâtres et bordées d'orangé. Au-devant de chaque rayon est une languette blanchâtre. Les autres nageoires sont jaunes. La ligne latérale, placée très-près du dos, est fortement coudée.

Ce Poisson, qui habite le quartier de Flacq, à l'Ile-de-France, nous a été donné par notre ami M. Julien Desjardins.

GIRELLE A DORSALE RAYÉE.

Julis dorsalis, nob.

PLANCHE 15, FIGURE 5.

Julis, genis virescentibus roseo vittatis; corpore virescente, semi-vittis nigricantibus et rubentibus cincto; pinna dorsali nigro-lemniscata, antice fimbriata : anali nigro maculata; cauda semi-furcata.

D. $^{8}/_{12}$. A. $^{2}/_{11}$. C. 12. P. 15, V. $^{1}/_{5}$.

Cette Girelle, qui a de 5 à 6 pouces de longueur, a le museau pointu, les joues lisses, verdâtres, sans pores, et marquées de trois ou quatre bandes de laque. Les contours de l'œil sont rayonnés. Le corps est verdâtre en dessus, bleuâtre en dessous, marqué de six à sept demi-bandes transverses d'un violet foncé, terminées par du jaune et de l'aurore, et ne dépassant pas les flancs. Une ligne rosée, oubliée dans le dessin, occupe le milieu du lobe de la queue. Les nageoires sont vert clair. La dorsale a une ligne noire dans son milieu, et des franges sur chaque rayon épineux. L'anale a une tache noire en avant, et la caudale une ligne rougeâtre aux rayons supérieurs et inférieurs, qui sont un peu pointus et la rendent comme bilobée. Les écailles sont grandes, et la ligne latérale est très-ramifiée et interrompue.

Cette espèce provient aussi de l'Ile-de-France.

—

Genre GOMPHOSE, *Gomphosus*. Lacépède.

GOMPHOSE BLEU.

Gomphosus cæruleus.

PLANCHE 19, FIGURE I.

Gomphosus, corpore ventricoso, toto cæruleo-nigricante; pinnis virescente-cæruleis; pectoralibus albo-lemniscatis; cauda valde furcata.

B. 5. D. $^{8}/_{13}$. A. $^{2}/_{11}$. C. 14. P. 15. V. $^{1}/_{5}$.

Cette espèce, que nous n'avons jamais rencontrée à l'Ile-de-France, provient de l'île de Bourbon, où nous ne l'avons trouvée que cette seule fois. Comme il n'y avait pas long-temps qu'elle sortait de l'eau, ses couleurs très-caractéristiques avaient peu varié lorsque nous en fîmes un dessin.

Le Gomphose bleu est un des plus grands du genre. Son museau, alongé et robuste, a ses crochets recourbés; son œil est petit; son ventre est proéminent; sa caudale profondément fourchue, sa dorsale peu élevée, surtout dans les rayons épineux. L'anale est un peu plus développée. Tout le corps est d'un bleu très-foncé légèrement verdâtre. Cette dernière teinte est bien indiquée sur

le limbe de chaque écaille. Les lèvres sont bleu clair; il en est de même des pectorales à leur base, qui sont plus foncées dans le reste de leur étendue, et dont le limbe est blanchâtre. Toutes les autres nageoires sont vert clair. Les parties supérieure et inférieure de la caudale sont d'un bleu foncé. Les joues sont lisses, les écailles très-grandes, peu serrées et parquetées; celles qui recouvrent la base de la caudale sont petites et lancéolées. La ligne latérale, placée fort haut, très-ramifiée, est coudée vers son extrémité.

Ce Gomphose a environ neuf pouces de longueur.

Genre MALACANTHE, *Malacanthus*. G. Cuvier.

MALACANTHE RAYÉ.

Malacanthus radiatus.

PLANCHE 19, FIGURE 2.

Malacanthus, corpore elongato, subcylindraceo, desuper fuscescente, maculis cæruleis et aureis ornato, lateribus flavis lineolatis; genis cæruleo-lineolatis; pinna dorsali minima, lutescenti lineolata, basi maculis quadratis fulgentibus ornata, cauda triangulari.

B. 6. D. 30. A. 12. C. 17. P. 12. V. 6.

Cette espèce, longue de 7 pouces, est un des poissons les plus élégants de la famille des Labres. Elle a le corps alongé, la queue en forme de losange, pointue; la dorsale très-grande, un peu arrondie, dont le premier rayon mou est plus long que les autres; la tête ovalaire, oblongue; le museau pointu; la mâchoire supérieure plus longue que l'inférieure; les dents nombreuses, dont les quatre antérieures d'en haut sont plus grandes que les autres. L'opercule et le préopercule sont arrondis.

L'œil est couleur d'or. Le haut du corps est bleuâtre, parsemé de taches régulières, quadrilatères, dont les intervalles sont remplis par du bleu céleste. La partie inférieure du corps est de couleur d'or parsemée de lignes dorées, bleues ou rouges. Les linéoles de la tête et des joues sont d'un bleu métallique clair. La dorsale est jaune mélangé de verdâtre, avec des lignes longitudinales bleu clair; à sa base on voit des taches quadrilataires bleu d'outremer et bleu métallique foncé. Les pectorales sont dorées, de même que l'anale, qui est peu étendue, avec des linéoles bleues. La caudale est de couleur indigo, et aurore sur ses bords.

Le dessin ne donne qu'une idée imparfaite des couleurs de ce poisson, que nous devons à M. Gressien, officier de *l'Astrolabe*. Il a été pris au port du Roi-Georges, en octobre 1826. L'individu a été perdu après avoir été dessiné.

Genre ASPIDONTE. *Aspidontus*, G. Cuvier.

ASPIDONTE A RUBAN.

Aspidontus tæniatus.

PLANCHE 19, FIGURE 4.

Aspidontus, capite conico, apice recurvo; corpore elongato, at subcompresso, luteo-virescente, vitta nigra longitrorsum notato; ventre cærulescente; pinnis dorsi et ani nigricantibus, margine albidis; cauda nigra, subrecta.

Ce Poisson a quelque ressemblance avec le Labre large-raie. Son corps est alongé, un peu comprimé; sa tête effilée, remarquable par un museau saillant, obtus et coupé obliquement. Le maxillaire inférieur est tronqué, et beaucoup moins long que le supérieur, sous lequel il s'emboîte. Il porte de petites dents en brosse dirigées en avant, surmontées de deux longs crochets courbés comme ceux des serpents, se cachant dans les os du crâne. L'opercule et le préopercule sont lisses, et les ouïes s'ouvrent par une très-petite ouverture ovalaire. La dorsale prend au-dessus de la tête, et occupe tout le dos; l'anale est un peu moins étendue : l'une et

l'autre sont d'un noir bleuâtre à limbe blanc-bleu. La tête et la partie antérieure du corps sont d'un jaune-verdâtre; le ventre est bleu de ciel clair. Une bande noire, qui commence au museau, traverse l'œil, le milieu du corps, et finit sur la nageoire de la queue, en s'élargissant beaucoup. De légères linéoles obliques, d'avant en arrière, traversent le corps, et forment comme un raphé sur la bande noire. Cette dernière, légèrement arrondie, est bordée de lignes bleues de ciel sur les côtés. Les ventrales, très-effilées, ont seulement trois rayons. Les pectorales sont légèrement arrondies et assez grandes.

Sa longueur est de 5 à 6 pouces. Malgré ses défenses, il ne cherche point à mordre. Habite l'île de Guam, devant la ville d'Agagna. La partie nord de la Nouvelle-Guinée nous en a offert une espèce beaucoup plus petite, dont nous envoyâmes le dessin à l'Institut de France.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

